

Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

Public visé

Toute personne en position d'encadrement susceptible d'animer des sessions de formation, au sein de son établissement ou dans le cadre d'une direction commune...

Organisé par CNEH

Nombre de participants

De 6 à 12 participants en distanciel comme en présentiel.

Durée 2 Jours

En savoir plus www.anfh.fr

La loi du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique », prévoit la suppression de la notation des agents à compter du 1er janvier 2021 et la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Elle a été complétée par le décret d'application du 12 juin 2020, relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de la fonction publique hospitalière. Cette évolution réglementaire va impacter considérablement la gestion de l'évaluation et ses différents impacts sur la gestion RH et des carrières des agents. Compte tenu des enjeux liés à cette réforme importante, l'ANFH souhaite accompagner les établissements, évaluateurs et évalués, en mettant à leur disposition une offre de service centrée sur l'entretien professionnel.

Objectifs

Déterminer la place de l'entretien professionnel dans le nouveau contexte réglementaire

Repérer les messages et la méthodologie de l'entretien professionnel en lien avec les objectifs de son établissement et mobiliser les outils, séquences pédagogiques mises à disposition en tenant compte des spécificités de son établissement

Identifier les concepts clés et les techniques de la pédagogie pour adultes à mobiliser sur cette thématique

Savoir se préparer, s'adapter et transmettre l'information sur ce sujet en tant qu'intervenant

S'approprier les outils, séquences pédagogiques mises à disposition pour animer la session de formation et son évaluation

Savoir s'autoévaluer en tant que formateur via des jeux de rôles

Modalités pédagogiques

Une pédagogie active, variée et basée sur la pratique avec alternance entre apports théoriques et pratiques (analyse réflexive des pratiques professionnelles, études de cas, travaux de groupe, simulations...) permettant à tous professionnels de renforcer leurs compétences

Programme

JOUR 1

- > Les fondamentaux de l'entretien professionnel: les textes à connaître
- > La méthodologie de l'entretien professionnel et messages clés
- > Les fondamentaux de la pédagogie des adultes et la construction du programme de formation

JOUR 2

- > Animer la formation sur l'entretien professionnel: posture et transfert de compétences
- > L'utilisation des outils pendant la formation
- > Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel



Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

Public visé

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par DEMETER SANTÉ

Nombre de participants

De 6 à 12 participants en distanciel comme en présentiel.

Durée 2 Jours

En savoir plus www.anfh.fr

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs.

Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l'entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l'entretien et à la fixation d'objectifs.

Objectifs

Connaître le cadre réglementaire et les nouvelles modalités d'appréciation de la valeur professionnelle dans la FPH

Se préparer à être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel pour accompagner le changement

Consolider ses compétences dans le domaine de la pédagogie pour adultes en formation

Concevoir le déroulé et les supports de la formation « conduite de l'entretien professionnel » en tenant compte des objectifs et des spécificités de son établissement

S'exercer dans le cadre bienveillant de la formation

Modalités pédagogiques

Expression guidée par questionnaire

Apports didactiques et conceptuels

Échanges, partages d'expérience, réflexion croisée

Travaux en sous-groupes, ateliers

Mises en situation, entraînements

Analyse, démarche réflexive autour du vécu et des situations de travail

Transfert de savoirs et de compétences pédagogiques via le décryptage au fil de l'eau des méthodes et outils utilisés par le formateur

Appropriation / création de supports pédagogiques, de fiches pratiques...

Jeux de rôles / simulations,

sur la base de situations proposées par les participants et / ou le formateur

Travail en sous-groupes

Analyse, démarche réflexive autour du vécu et des situations de travail

Programme

JOUR 1

> De la notation à l'entretien professionnel :

- Le contexte réglementaire de l'entretien professionnel
- Les nouvelles modalités d'appréciation de la valeur professionnelle dans la FPH
- Les dispositifs d'accompagnement

> Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

> Se préparer à son rôle de formateur interne :

- Les concepts clés, les méthodes et outils pédagogiques à mobiliser
- La boîte à outils

> Le positionnement

> Se préparer à agir en tant que formateur interne :

- Concevoir le déroulé et les supports de la formation « conduite de l'entretien professionnel » en tenant compte des objectifs et des spécificités de son établissement
- Faire des choix pédagogiques

JOUR 2 :

> Consolider ses compétences et son positionnement de formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel :

- Mises en situation
- Analyse réflexive des pratiques
- Les nouvelles compétences à développer

> Synthèse des documents, méthodes, outils à réinvestir dans sa pratique professionnelle

